

Jean-Paul Jaquod: «Comme jadis à Berlin!»

Interview avec le directeur du Centre suisse de services Formation professionnelle/ orientation professionnelle, universitaire et de carrière (CSFO)

Monsieur Jaquod, votre emploi du temps semble ne guère vous laisser de place pour les loisirs. Vous êtes secrétaire de la CCO¹, directeur du Centre de documentation CIIP² de Neuchâtel et vous avez déjà pris vos fonctions de chef du CSFO.

Le CSFO doit s'imposer rapidement, avoir des structures claires et une programmation sensée des décisions à prendre cette année et l'année prochaine. Ma tâche est de gérer ce processus. Je dois beaucoup me déplacer; je travaille à plus de 50% chaque jour pour le CSFO. Mais cela ne me pèse pas. J'étais à Berlin lors de la chute du Mur en 1989. Hans-Dietrich Genscher a dit alors que ce qui doit croître ensemble, croisse conjointement. Après la réunification Helmut Kohl a promis que les deux pays seraient sur un pied d'égalité. Et le maire de Berlin, Walter Mompert a crié que tout cela procurait une sensation extraordinaire. Voilà !

Avez-vous déjà restructuré une autre entreprise?

Au CICR j'ai participé à la mise en œuvre de diverses délégations, p. ex. en Erythrée. Motivé peut-être par des études de philosophie et par la logique, je considère essentiel d'agir selon des principes. Bien des gens savent ce que sont la formation professionnelle et l'orientation professionnelle. Mais ce qui est décisif, c'est qu'ils disposent des bonnes structures pour s'exprimer.

Combien d'emplois le CSFO va-t-il offrir? Y en aura-t-il plus qu'aujourd'hui?

Les 25 emplois correspondent au statu quo.³

Est-ce que le CSFO sera plus cher qu'aujourd'hui?

Bien moins cher! (en riant). Mais sérieusement, nous ne le savons pas encore. Cela dépend de certains facteurs que nous ne possédons pas encore. Une chose est sûre pourtant, l'orientation professionnelle et la formation professionnelle peuvent réaliser d'énormes synergies. C'est le point le plus important de ce projet.

ASOU, DBK et ASOSP étaient organisées selon un système de milice. Est-ce que le CSFO va conserver toutes les commissions actuelles?



Il faut bien tenir compte des domaines pour lesquels le CSFO est responsable; il faudra créer de nouvelles commissions pour ces domaines. Par exemple, la direction stratégique de la formation initiale et continue ou l'information et la documentation sont du ressort du CSFO et avec elles, les quelque 9 commissions. Les commissions actuelles de diagnostics ou d'ordonnances de formation ne font pas partie du CSFO.

Quelles sont les tâches des commissions spécialisées?

Elles établissent le budget et le programme annuel, évaluent les mandats volumineux et créent si nécessaire des sous-commissions. Nous prévoyons que ces commissions seront toujours élues en décembre par le Conseil de surveillance. Ces commissions continueront à travailler selon le système de milice.

Comment seront prises les décisions en cas de litige? Par décision de la majorité?

Le Conseil de surveillance décide du budget du CSFO qui fait partie du budget CDIP. La CDIP a donc le dernier mot dans les projets qui seront entrepris par le CSFO, mais elle tiendra compte des recommandations des commissions. Nous ignorons de quelle façon le Conseil de surveillance prendra ses décisions puisque certains cantons n'y sont pas représentés. Le budget 2008 sera à disposition en mars 2007.

Entretien: Daniel Fleischmann

¹ Conférence des chefs des offices d'orientation scolaire et professionnelle.

² Centre de production documentaire sur les métiers et les filières de formation en Suisse romande.

³ L'organigramme CSFO est sous www.panorama.ch/files/5336.pdf